

[Un rapport de l'HCFEA préconise une meilleure inclusion des enfants handicapés dans les crèches et les maternelles](#) [1]

Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA). (2018). **Accueillir et scolariser les enfants en situation de handicap de la naissance à ses six ans et accompagner leur famille**. Paris : HCFEA.

Le rapport « Accueillir et scolariser les enfants en situation de handicap de la naissance à ses six ans et accompagner leur famille », rédigé par l'HCFEA (Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge), a été remis au gouvernement le 29 août 2018. Il recommande de faire davantage de place dans les crèches et les écoles maternelles aux enfants handicapés de moins de 6 ans.

[En savoir plus \(France stratégie\)](#) [2]

[Télécharger le rapport \(.pdf ; 3.1 Mo\)](#) [3]

[Télécharger l'avis et la synthèse \(.pdf ; 685 Ko\)](#) [4]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/un-rapport-de-lhcfea-pr%C3%A9conise-une-meilleure-inclusion-des-enfants-handicap%C3%A9s-dans-les>

[2] <http://www.strategie.gouv.fr/publications/accueillir-scolariser-enfants-situation-de-handicap>

[3] http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/rapport-hcfea-inclusion_handicap-petite_enfance_29082018.pdf

[4] http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/synthese_et_avis-hcfea_inclusion_petite_enfance_handicap_290818.pdf